

Image not found or type unknown



Regroupement familial sur place

Par **TARIQ**, le **26/11/2008** à **15:39**

bonjour
alors voila je vous explique mon problème, moi je suis un étudiant en france depuis cinq ans je vais me marié avec une fille qui a une carte résident et qu'elle est embauché mais pas de logement mais moi je dispose d'un logement au nom de mon père le problème c'est cette année j'ai pas trouvé d'inscription et ma carte est perimé il y'a deux mois je vaudrais savoir comment ca va se passé pour le mariage et est ce que je serai oubligé de retourné au maroc pour en faire la demande et c'est quoi la procédure et les demarches a la mairie et a la préfecture merci d'avance